

EMPLOIS FAMILIAUX / SERVICES A LA PERSONNE

« Mieux connaître » les postes et les avantages offerts par les Sociétés de services

Emplois concernés

A noter que si la plupart des métiers sont des services apportés directement aux familles ou personnes fragiles (chez elles) ou des services d'aide à la vie quotidienne (à domicile), il y a aussi des métiers de direction et d'encadrement liés au fonctionnement de la société de services et qui peuvent intéresser d'autres publics.

Quand une société de services publie des offres d'emplois sur son site, elle couvre également les besoins dans la dernière catégorie.

17 Métiers liés au secteur du Service À la Personne (SAP)

(Source : www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne/quels-sont-metiers-des-sap)

Avec une large palette de métiers et de certifications professionnelles, les services à la personne offrent de nombreuses opportunités professionnelles aux diplômés comme aux non diplômés et permettent d'effectuer de réels parcours professionnels. Selon le Commissariat à la stratégie et à la prospective, plus de 160 000 postes d'aide à domicile devraient être créés d'ici 2022 dans le secteur afin de répondre aux besoins de nos concitoyens et à l'allongement de la durée de vie en France

Le Ministère de l'Économie et des Finances répertorie 3 grandes familles de métiers de Service À la Personne :

Les métiers pour la famille et les personnes fragiles :

- Accompagnateur à la mobilité
- Aide médico-psychologique
- [Auxiliaire de vie sociale](#)
- [Garde d'enfants à domicile](#)
- Opérateur de téléassistance
- Technicien de l'intervention sociale et familiale

Les métiers de la vie quotidienne :

- [Agent d'entretien de petits travaux et de jardins](#)
- Agent de surveillance du domicile
- Assistant administratif à domicile
- Assistant informatique et internet à domicile
- Cuisinier à domicile
- Employé familial
- [Employé de ménage à domicile](#)
- Enseignant à domicile

Les métiers de direction et d'encadrement :

- Directeur de structure
- [Responsable de secteur](#)
- [Assistant au responsable de secteur](#)

Les emplois de services à la personne sont proposés par des associations à but non lucratif ou des sociétés privées. Si certaines sociétés se spécialisent sur des créneaux spécifiques (enseignement à domicile, surveillance) la plupart des sociétés de Service à la Personne recrutent pour des postes répondant aux besoins croissants de la population pour de l'aide à domicile ainsi que pour leur fonctionnement interne (management, commercial, administratif).

Avantages des sociétés de services

Avantages mis en avant par les sociétés de services à la personne qu'il convient de faire préciser lors du processus d'embauche.

Avantages découlant de la Convention collective Services à domicile (BAD 2941) pour les sociétés signataires de cette convention

Certaines sociétés ont un système de primes et un Comité d'entreprise donnant divers avantages (1% logement, carte réduction chez commerçants partenaires)

- **Emploi stable :**
 - Selon le type de service : CDI, CDD ou CDI Intermittent (dans lequel sont décrites les périodes de travail et de non travail) ; temps plein ou partiel
 - Travail flexible et diversifié : missions variées et adaptées dans la mesure du possible aux souhaits/ contraintes des salariés (horaires, transport)
 - Suivi et encadré par une équipe à l'écoute
- **Rémunération :**
 - Suivant le type de service : Salaire mensuel ou volume de travail annuel garanti et évolutif (grilles de salaires de la Convention Collective BAD 2941)
 - Remboursement mensuel des frais de transport ou indemnité kilométrique
 - Paiement mensuel des temps de trajet
 - Possibilité de prime selon critères (assiduité, parrainage ...)
 - Possibilité de mise à disposition de véhicule de service, téléphone pro
- **Couverture sociale complète :**
 - Congés payés,
 - Assurance maladie, chômage, retraite, complémentaire santé, prévoyance
- **Formation continue :**
 - Aide à la formation et à l'obtention des diplômes auprès d'organismes qualifiés
 - Possibilité de contrat pro en alternance (ex CAP petite enfance)
- **Evolution de carrière :** au sein de l'entreprise

Près De 60 Diplômes et Titres dans le secteur SAP

(Source : www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/services-a-la-personne/publications/2017Brochure_metiers_SAP_VF.pdf)

- Titres ou diplômes de niveau V : diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DEAES), employé familial, CAP petite enfance, diplôme d'État d'accompagnant éducatif petite enfance (DEAEPE)
- Titres ou diplômes de niveau IV : technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF), baccalauréat professionnel accompagnement, soins et services à la personne (ASSP).
- Titres ou diplômes de niveau III : BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)
- Titres ou diplômes de niveau II : certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'une unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- Titres ou diplômes de niveau I : certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES)

L'ensemble de ces titres et diplômes est répertorié et présenté sur le site de la DGE : www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne/diplomes-et-titres

Les dispositifs de qualification, de formation et d'accès à l'emploi

- L'alternance : permet de se former et de travailler en même temps grâce à des périodes en entreprise alternant avec des périodes de formation
 - le contrat d'apprentissage : ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans
 - le contrat de professionnalisation : ouvert aux jeunes de 16 à 26 ans, aux demandeurs d'emploi et aux bénéficiaires de minima sociaux ou du contrat unique d'insertion (CUI)
- La validation des acquis de l'expérience (VAE) : permet à toute personne de faire reconnaître ses compétences et d'acquérir tout ou partie d'une certification professionnelle

La Convention Collective Services à Domicile IDCC 2941

Elle concerne notamment les secteurs suivants:

- infirmiers et sage-femmes à domicile
- professionnels de la rééducation
- **l'aide à domicile des adultes handicapés et aide aux personnes âgées**
- **l'aide à domicile de façon générale**

Elle s'applique aux entreprises et organismes employeurs privés à but non lucratif assurant aux personnes physiques toutes formes d'aide, de soin, d'accompagnement de services et d'intervention à domicile ou de proximité.

Les signataires de la convention sont les suivants :

- organisations patronales : Union nationale des associations (ADMR), Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles, Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire (FNAAFP-CSF), ADESSA-A Domicile fédération nationale
- organisation de salariés : Fédération nationale des syndicats des services de santé et services sociaux CFDT, Syndicat national autonome du personnel de l'aide à domicile (SNAPAD)

Les fédérations professionnelles du secteur SAP

Associations :

- Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux domiciles (UNA) www.una.fr
- Union Nationale ADMR (UN-ADMR) www.admr.org
- Adessadomicile - www.adessadomicile.org
- Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire/Confédération syndicale des familles (FNAAFP-CSF) - www.fnaafp.org
- Familles rurales - www.famillesrurales.org

Organismes publics :

- Union nationale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (UNCCAS) www.unccas.org
- Syndicat Intercommunal pour le Maintien À Domicile (SIMAD) Immeuble "Le Montréal" - 54 Route de Sartrouville - 78230 LE PECQ ; 01 34 51 19 19 ; www.simad.fr

Entreprises :

- Fédération Française de Services à la Personne et de Proximité (FEDESAP) www.fedesap.org
- Fédération du service aux particuliers (FESP) www.fesp.fr

Particuliers employeurs : Fédération des Particuliers employeurs de France (FEPEM) www.fepem.fr

La certification de service

La certification est une démarche volontaire de la part des sociétés de services qui garantit à leurs clients un niveau de qualité reconnue. Les organismes de services à la personne qui sont certifiés offrent des garanties de fiabilité et de professionnalisme dans les prestations que leurs salariés réalisent.

Il existe quatre référentiels de certification de services dans le secteur des services à la personne :

NF Service, « services aux personnes à domicile » **Qualicert** « services aux particuliers »



Qualisap « qualité de service des organismes exerçant des activités de services à la personne soumis à agrément et à déclaration »



Cap'Handéo-SAP

